2012-04-13
2012-0273

BARTLETT
APPÂT CIRÉ POUR SOURIS

CONTIENT DU PHOSPHURE DE ZINC
POUR LUTTER CONTRE LES SOURIS DES CHAMPS

PARTICULES
COMMERCIAL

AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Phosphure de zinc 2%
AVERTISSEMENT: Contient l'allergène soya.

NO D'ENREGISTREMENT 8024 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 20 Kg

N.M. BARTLETT INC., 4509 BARTLETT RD., BEAMSVILLE, ONTARIO L0R 1B1 Tél: 1-800-263-1287

Ce produit ne doit être utilisé que par des manipulateurs de produits antiparasitaires certifiés, des agriculteurs et des personnes autorisées en vertu de programmes de lutte antiparasitaire approuvés par le gouvernement.

AVIS A L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI: BARTLETT APPÂT CIRÉ POUR SOURIS doit être appliqué entre 4.5 - 9 kg/ha pour lutter et pour supprimer les souris des champs dans les vergers, les plantations d'arbres de Noël, les zones d'arbres nouvellement plantés, etc.

.

MOMENT ET MÉTHODE D'APPLICATION: BARTLETT APPÂT CIRÉ POUR SOURIS peut être appliqué au début de l'automne ou n'importe quand avant une chute de neige. Répandre l'appât pour souris en couvrant toute la zone d'arbres à l'aide d'un semoir rotatif ou d'un semoir tiré par un tracteur réglé pour répandre le produit juste sous l'herbe, ce produit peut aussi être répandu à la main; dans ce cas, porter des gants de caoutchouc propres et se laver soigneusement après l'utilisation. Distribuer l'appât pour souris uniformément, mais ne pas placer sur le sol nu. Ne jamais placer l'appât en tas ou en piles et surtout pas lorsqu'il y a un risque aux animaux d'espèces sauvages et de compagnie.

LE PIÉGAGE DES POINTS D'APPÂT: Placer l'appât dans les points d'appât afin de prévenir accès aux animaux autres que les rongeurs. Utiliser 15 grammes d'appât par points d'appât. Le point d'appât doit afficher le nom du produit, celui de la matière active, la garantie, le numéro d'homologation et la mention « AVERTISSEMENT – POISON » et le symbole composé d'un crâne de squelette et de deux tibias croisés. Les zones traitées doivent être vérifiées 2 ou 3 semaines après l'application et s'il y a encore des souris vivantes, cette zone doit être retraitée avec l'appât pour souris.

RESTRICTIONS D'UTILISATION: Les appâts placés à l'extérieur, en surface, dans les zones résidentielles, ou les zones publiques et toutes autres zones qui sont ou peuvent être accédées par le public, par exemple, les endroits où se déroulent des activités d'auto-cueillette ainsi que des endroits accessibles aux animaux de compagnie ou d'élevage, DOIVENT être placés dans des points d'appât de niveau 1. Les points d'appât de niveau 1 placés à l'extérieur, en surface, accessibles aux enfants, animaux de compagnie ou d'élevage DOIVENT respecter les caractéristiques suivantes :

1) être résistant à la destruction ou à l'affaiblissement attribuables à des conditions météorologiques normales, non catastrophiques (comme la neige, la pluie, les températures et l'humidité très intenses ainsi que l'exposition directe au soleil)
2) être fabriqué avec un matériel d'une grande solidité (par example, métal ou plastique moulé par injection) et résistant à la destruction par les enfants et les animaux d'espèces non ciblées
3) son entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants et les animaux d'espèces non ciblées ne puissant atteindre l'appât.
4) sa structure interne doit être telle que l'appât ne puisse pas en tomber si le point d'appât est secoué
5) son panneau donnant accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et doit pouvoir être verrouillé en place (par exemple, au moyen d'une vis ou d'un cadenas)
6) il doit afficher le nom du produit, celui de la matière active, la garantie, le numéro d'homologation et la mention « AVERTISSEMENT – POISON » et le symbole composé d'un crâne de squelette et de deux tibias croisés.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés séparément du reste de la lessive, au savon et à l'eau chaude, avant de les porter de nouveau. Si le pesticide pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver la peau à fond et enfiler des vêtements propres. Porter des gants résistant aux produits chimiques durant l'élimination des rongeurs morts, des appâts non consommés et des contenants vides. Toutes les personnes qui manipulent, chargent ou appliquent ce produit doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. De plus, les personnes qui procèdent au chargement des pastilles ou des appâts dans l'équipement d'application au sol, ou au chargement et à l'application du produit à l'aide d'équipement manuel, doivent porter un masque antipoussière approuvé par le NIOSH et des lunettes de protection.

PREMIERS SOINS: EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre anti-poison tout cas d'ingestion par des êtres humains. Communiquer immédiatement avec un vétérinaire, en cas de présumée intoxication d'un animal de compagnie ou d'élevage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ENTREPOSAGE: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des autres produits chimiques et des aliments destinés à l'alimentation humaine ou animale. Entreposer le produit non utilisé dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants et des animaux non ciblés.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique. Toute personne qui applique du phosphure de zinc et qui ressent des signes et symptômes comme de la nausée, des douleurs abdominales, une oppression thoracique ou une faiblesse doit être examinée immédiatement par un médecin. Éviter l'utilisation de toutes huiles. Il n'y a pas d'antidote spécifique. En cas d'ingestion, un lavage gastrique complet est généralement indiqué.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser les contenants vides. Jeter les appâts non utilisés ou éventés conformément aux exigences locales. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES RONGEURS: Jeter les rongeurs morts avec les ordures ou les enterrer.

March 2011